



Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70
Email admin@petit-val.ch

Assemblée communale du 22 juin 2026 à 20.00 h. à la salle de paroisse à Moron

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes 2025.
2. Prendre connaissance du rapport 2025 de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données.
3. Informations du Conseil communal.
4. Divers.

Dépôt public :

Les comptes 2025 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'Administration communale de Petit-Val où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune.

Recours :

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'Assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Souboz, le 20 mai 2026

Conseil communal de Petit-Val